



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

16 OCT. 2019

Paris, le

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

La ministre de la Transition écologique et solidaire

Le secrétaire d'État chargé des Transports auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire

à

Madame la Vice-Présidente du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

Référence : D19015835

Objet : Projet de commande sur le développement des capacités de réalisation de la restauration des ouvrages d'art routiers

Confirmant les éléments identifiés lors de la revue des dépenses des collectivités locales en matière de voirie conduite par le CGEDD, l'IGA et l'IGF en 2017, et les rapports spécifiques sur l'état du patrimoine routier national, le récent rapport de la mission d'information sénatoriale sur la sécurité des ponts propose des mesures fortes pour que les collectivités locales, avec l'appui de l'Etat, développent « un véritable plan Marshall pour les ponts ». La loi d'orientation des mobilités, dans son volet de programmation, a également mis l'accent sur la nécessaire restauration et adaptation du réseau aux nouveaux besoins du patrimoine existant.

Une montée en puissance des capacités de rénovation des ponts, murs et talus routiers est donc nécessaire.

Elle suppose la pérennisation et le renforcement des capacités de surveillance, de diagnostic des pathologies des ouvrages, ainsi que des mesures conservatoires et de réparation, qui requièrent des compétences spécifiques.

Cette montée en puissance nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs : les maîtres d'ouvrages publics, leurs opérateurs gestionnaires d'infrastructures, les organismes de recherche, de développement et d'appui (réseau technique : CEREMA, IFFSTAR, ENPC, laboratoires universitaires), les ingénieries privées et les entreprises, mais aussi en amont l'ensemble de la chaîne de formation, à tous niveaux (techniciens, ingénieurs et experts).

Afin de disposer des capacités d'ingénierie adaptées aux besoins d'évolution du réseau d'ouvrages d'art routiers, nous souhaitons que le CGEDD conduise une mission qui permette :

.../...

- D'identifier les expériences étrangères analogues susceptibles d'apporter des enseignements intéressants;
- De cartographier, si nécessaire en procédant par une enquête détaillée auprès des acteurs, les capacités techniques existantes et leur évolution dans les prochaines années, du fait notamment des départs en retraite de nombreux agents des gestionnaires publics concernés ;
- D'identifier les freins organisationnels à la mobilisation et au maintien des compétences requises, le cas échéant ;
- D'estimer les besoins subséquents de telles capacités, dans l'immédiat, d'ici cinq ans et dix ans ;
- De déduire les écarts vraisemblables susceptibles d'entraver le développement de ces capacités de surveillance, de diagnostic et de travaux ;
- De proposer les plans de formation et de recrutement adaptés pour répondre à ces besoins, en chiffrant les moyens nécessaires.

Cette mission sera conduite en étroite liaison avec l'IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité) et son Observatoire national de la Route, les associations des collectivités territoriales concernées, la fédération nationale des travaux publics et le syndicat national des entrepreneurs spécialistes de travaux de réparation et renforcement des structures (Strres), le réseau technique de l'Etat et l'agence nationale de la cohésion des territoires, les universités et les acteurs publics et privés du système de formation concerné. Elle s'appuiera sur les moyens de la DGITM et de la direction technique infrastructures de transports et matériaux du CEREMA.

Vous veillerez à nous remettre vos conclusions sous neuf mois.



Jacqueline GOURAULT

Elisabeth BORNE

Jean-Baptiste DJEBBARI

